



**PROJETS
INTEGRATEURS
ZONE CEMAC**

28 – 29 Novembre 2023 | Paris

**NOTE CONCEPTUELLE
DES TREIZE PROJETS INTEGRATEURS
PRIORITAIRES DE LA ZONE CEMAC**

Par M. Fortunato OFA MBO NCHAMA,
Ministre des Finances et du Budget de Guinée-Equatoriale

PLAN

- I. Introduction
- II. Objectifs des 13 projets intégrateurs
- III. Processus et critères de sélection des 13 projets
- IV. Résultats attendus
- V. Coût total, montants mobilisés et recherchés
- VI. Type de financement privilégié



Introduction



PROJETS INTEGRATEURS ZONE CEMAC

28 – 29 Novembre 2023 | Paris

❑ Les Chefs d'Etat de la CEMAC ont pour vision de faire de la zone CEMAC, un espace économiquement intégré, socialement prospère, culturellement riche, où la sécurité et la paix règnent durablement, en se fondant sur l'Etat de droit, la bonne gouvernance et la démocratie, par la création d'une communauté moderne, ouverte à l'innovation et à la technologie, unie, solidaire et tolérante, contribuant efficacement à l'amélioration constante de la qualité de vie de toutes les populations et à tous les niveaux.

❑ C'est fort de cette vision des Chefs d'Etat de la CEMAC et du succès du premier programme des projets intégrateurs, dont les financements ont été mobilisés lors de la Table Ronde de Paris de Novembre 2020, que la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC a adopté, au cours de sa quinzième session ordinaire tenue le 17 mars 2023 à Yaoundé (République du Cameroun), sur proposition de Son **Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo et Président Dédié du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC)**, un deuxième programme composé de treize (13) projets intégrateurs prioritaires.



Objectifs des 13 projets intégrateurs



PROJETS INTEGRATEURS ZONE CEMAC

28 – 29 Novembre 2023 | Paris

La mise en œuvre des treize projets devrait permettre à la zone CEMAC de renforcer sa résilience face aux chocs futurs, de développer les échanges intra-communautaires notamment pour garantir la sécurité alimentaire et de tirer davantage profit de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

De manière spécifique, les treize projets visent:

- le développement des infrastructures physiques en soutien au développement et à la compétitivité des économies de la Sous-région ;
- le renforcement de la production d'une énergie stable, bon marché et accessible aux populations de la CEMAC ;
- la promotion du marché unique pour renforcer l'intégration commerciale ; et,
- la diversification économique propice à la densification de la base productive, à la protection de l'environnement, à la croissance inclusive et au développement.



Processus et critères de sélection des projets



**PROJETS
INTEGRATEURS
ZONE CEMAC**

28 – 29 Novembre 2023 | Paris

❑ Les treize projets ont été sélectionnés à travers un processus transparent, inclusif et conforme aux normes internationales en la matière par le Comité Technique placé sous la présidence du Président du COPIL du PREF-CEMAC et regroupant les Etats membres, les Institutions communautaires (Commission de la CEMAC, BEAC, BDEAC, PREF-CEMAC), les Institutions internationales (BM, FMI, BAD) et les représentants des pays amis (France, Chine)

Ces projets ont été sélectionnés sur la base des critères de premier ordre internationalement reconnus à savoir :

- ❑ leur caractère intégrateur (au moins deux pays bénéficiaires);
- ❑ leur maturité (étude de faisabilité réalisée, APS et APD disponibles),
- ❑ leur nature (projets d'investissement, les projets de développement sont déjà pris en compte dans les programmes nationaux des États membres).



PROJETS INTEGRATEURS ZONE CEMAC

28 – 29 Novembre 2023 | Paris

C'est ainsi que la deuxième génération de projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC comprend treize projets structurés autour de quatre axes:

Axe 1 : développement des infrastructures physiques en soutien au développement et à la compétitivité des économies de la Sous-région;

Axe 2 : renforcement de la production d'une énergie stable bon marché et accessible aux populations de la CEMAC;

Axe 3 : la promotion du marché unique pour renforcer l'intégration commerciale;

Axe 4 : la diversification économique propice à la densification de la base productive, à la protection de l'environnement, à la croissance inclusive et au développement.

La présentation de chacun des 13 projets sera faite par mes collègues Ministres qui prendront la parole à cet effet.



Résultats attendus



PROJETS INTEGRATEURS ZONE CEMAC

28 – 29 Novembre 2023 | Paris

La mise en œuvre du deuxième programme de projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC permettra d'atteindre les résultats suivants:

- Mise en place au sein de l'espace CEMAC des infrastructures de base que sont les infrastructures de transport, d'électricité et de télécommunications sans lesquelles aucun décollage économique n'est envisageable;
- Renforcement de la résilience des économies de la Sous-région face aux chocs futurs;
- Développement des échanges intra-communautaires pour garantir la sécurité alimentaire et tirer davantage profit de la Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAF);
- Contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, à l'amélioration de l'emploi et des revenus notamment des jeunes, des ruraux et des femmes; et,
- Appui technique et financier aux industries de transformation locale des ressources naturelles, notamment le bois, et accélération de l'industrialisation des économies de la Sous-région.



coût total, montants mobilisés et recherchés

- ❑ Le coût total des 13 projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC est évalué à 8,835 milliards d'euros.
- ❑ Les montants déjà mobilisés par les Etats membres, les bailleurs, notamment la BAD, la Banque mondiale, la BDEAC pour le financement de ce deuxième programme de projets s'élèvent déjà à 1,513 milliards d'euros. Il s'agit essentiellement des ressources concessionnelles, des dons et des dotations budgétaires des Etats membres.
- ❑ Les montants recherchés pour financer ce deuxième programme se chiffrent donc à 7,322 milliards d'euros. Ce montant est nettement supérieur à celui recherché à la table ronde de novembre 2020, preuve du dynamisme économique des Etats membres et du renforcement du processus d'intégration de la Sous-région.



Type de financement privilégié

- ❑ Au titre de ce deuxième programme, l'ambition des Instances décisionnelles de la CEMAC et des Etats est de diversifier les sources de financement en mettant un accent particulier sur les ressources concessionnelles, la blended finance, la finance islamique et les partenariats publics et privés, dans le respect des ratios de soutenabilité des dettes publiques des pays de la CEMAC.
- ❑ Le processus de mobilisation des financements du deuxième programme de projets intégrateurs a pratiquement déjà commencé à travers des financements déjà mobilisés par la BAD, la Banque mondiale et la BDEAC sous forme de prêts concessionnels pour le projet d'aménagement du corridor Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djaména (phase 2) (Congo-RCA-Tchad), le projet d'aménagement et de bitumage de la route Kélo-Pala-Léré-Frontière Cameroun (phase 2) (Tchad-Cameroun), le projet de construction des tronçons manquants de la route Ndende-Dolisie sur le corridor Libreville-Brazzaville (dernière phase) (Gabon-Congo) et le projet d'appui au développement intégré de la filière bois dans le Bassin du Congo.
- ❑ Les Etats de la CEMAC invitent donc les Etats amis, les PTFs, les bailleurs, les investisseurs internationaux publics et privés à se joindre massivement à ce consensus international en cours pour le financement gagnant/gagnant, des 13 projets matures et bancables présentés par notre Sous-région.



**PROJETS
INTEGRATEURS
ZONE CEMAC**

28 – 29 Novembre 2023 | Paris

Je vous remercie de votre aimable attention